

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Nom du produit: **Tufcote KMTL K1**

Code du produit: 982184350000, 982184363000

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Pas d'autres informations importantes disponibles.

Emploi de la substance / de la préparation:

Cordons souples destinés à l'application de brasage.

Utilisations déconseillées:

D'autres utilisations que les utilisations identifiées indiquées ci-dessus.

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Producteur/fournisseur: Saint-Gobain Coating Solutions
50 rue du Mourelet, Z.I. Courtine Mourre Frais, B.P. 90966
84093 Avignon Cedex 9, France
Telephone: +33 (0) 4 90 85 85 00 (8:00-17:00 pendant la semaine)
Fax: +33 (0) 4 90 82 94 52

Service chargé des renseignements: qehs.coating-solutions@saint-gobain.com

1.4. Numéro d'appel d'urgence Numéro ORFILA (INRS) : + 33 1 45 42 59 59

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008:



GHS08 danger pour la santé

Resp. Sens. 1 H334 Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation.

Carc. 2 H351 Susceptible de provoquer le cancer.

STOT RE 1 H372 Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

(suite page 2)

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression: 10.07.2018

Numéro de version 1

Révision: 10.07.2018

Nom du produit: **Tufcote KMTL K1**



GHS07

Skin Sens. 1 H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

Aquatic Chronic 3 H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

2.2. Éléments d'étiquetage

Etiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008:

Le produit est classifié et étiqueté selon le règlement CLP.

Pictogrammes de danger:



GHS08

Mention d'avertissement: Danger

Composants dangereux déterminants pour l'étiquetage: nickel
cobalt

Mentions de danger: H334 Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation.
H317 Peut provoquer une allergie cutanée.
H351 Susceptible de provoquer le cancer.
H372 Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.
H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Conseils de prudence: P260 Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.
P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.
P284 [Lorsque la ventilation du local est insuffisante] porter un équipement de protection respiratoire.
P304+P340 EN CAS D'INHALATION: transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.

(suite page 3)



Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression: 10.07.2018

Numéro de version 1

Révision: 10.07.2018

Nom du produit: **Tufcote KMTL K1**

P342+P311 En cas de symptômes respiratoires: Appeler un
CENTRE ANTIPOISON/un médecin.
P405 Garder sous clef.

2.3. Autres dangers

Résultats des évaluations PBT et
vPvB:

Les composants de cette préparation ne répondent pas aux
critères de classification PBT ou vPvB.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.2. Mélanges

Description:

Mélange des substances mentionnées à la suite avec des additifs
non dangereux.

Composants dangereux:		
CAS: 7440-02-0 EINECS: 231-111-4 Numéro d'enregistrement REACH: 01-2119438727-29	nickel Carc. 2, H351; STOT RE 1, H372 Skin Sens. 1, H317 Aquatic Chronic 3, H412	25-50%
CAS: 7440-47-3 EINECS: 231-157-5 Numéro d'enregistrement REACH: 01-2119485652-31	chrome substance pour laquelle il existe, en vertu des dispositions communautaires, des limites d'exposition sur le lieu de travail	≥0,1-≤2,5%
CAS: 7440-48-4 EINECS: 231-158-0 Numéro d'enregistrement REACH: 01-2119517392-44	cobalt Resp. Sens. 1, H334 Skin Sens. 1, H317 Aquatic Chronic 4, H413	≥1-≤2,5%
CAS: 7440-21-3 EINECS: 231-130-8 Numéro d'enregistrement REACH: 01-2119480401-47-0231	silicium substance pour laquelle il existe, en vertu des dispositions communautaires, des limites d'exposition sur le lieu de travail	≥0,1-≤2,5%
CAS: 56-81-5 EINECS: 200-289-5	glycérol substance pour laquelle il existe, en vertu des dispositions communautaires, des limites d'exposition sur le lieu de travail	≥0,1-≤2,5%

(suite page 4)



Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression: 10.07.2018

Numéro de version 1

Révision: 10.07.2018

Nom du produit: **Tufcote KMTL K1**

CAS: 14808-60-7 EINECS: 238-878-4	quartz (SiO ₂) STOT RE 1, H372	≥0,1-≤2,5%
CAS: 10213-79-3 EINECS: 229-912-9	metasilicate de soude Met. Corr.1, H290; Skin Corr. 1B, H314 STOT SE 3, H335	≥0,1-<1%
Ingrédients non dangereux:		
CAS: 12070-12-1 EINECS: 235-123-0 Numéro d'enregistrement REACH: 01-2119884709-17-0006	carbure de tungstène	40-60%

Indications complémentaires: Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Remarques générales: En cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin (si possible lui montrer l'étiquette).

Après inhalation: Donner de l'air frais, consulter un médecin en cas de troubles.

Après contact avec la peau: Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. Laver immédiatement à l'eau et au savon et bien rincer. En cas d'irritation persistante de la peau, consulter un médecin.

Après contact avec les yeux: Rincer les yeux, sous l'eau courante, pendant plusieurs minutes, en écartant bien les paupières. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. En cas de malaises persistants, consulter un médecin.

Après ingestion: Rincer la bouche et boire ensuite abondamment. Consulter immédiatement un médecin.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Manifestations allergiques
Troubles asthmatiques
Dyspnée

(suite page 5)



Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression: 10.07.2018

Numéro de version 1

Révision: 10.07.2018

Nom du produit: **Tufcote KMTL K1**

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Aide élémentaire, décontamination, traitement symptomatique.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction:

Poudre spéciale pour incendies de métaux. Ne pas utiliser d'eau.
Sable sec

Produits extincteurs déconseillés pour des raisons de sécurité:

Eau

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Peut être dégagé en cas d'incendie:
Monoxyde de carbone (CO)
Dioxyde de carbone (CO₂)
Fumée d'oxyde métallique

5.3. Conseils aux pompiers

Équipement spécial de sécurité:

Ne pas inhaler les gaz d'explosion et les gaz d'incendie.
Porter un appareil respiratoire autonome et une combinaison de protection contre les substances chimiques.

Autres indications:

Si possible sans risque, éloigner les récipients en bon état de la zone dangereuse.
Récupérer à part l'eau d'extinction contaminée. Ne pas l'évacuer dans les canalisations.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Veiller à une aération suffisante.
Porter un équipement de sécurité. Éloigner les personnes non protégées.
Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.
Éviter le contact avec la peau et les yeux.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas rejeter à l'égout, ni dans le milieu naturel.

(suite page 6)



Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression: 10.07.2018

Numéro de version 1

Révision: 10.07.2018

Nom du produit: **Tufcote KMTL K1**

Eviter une introduction dans l'environnement.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Absorber mécaniquement et mettre dans des récipients adéquats en vue de l'élimination.

Eviter la formation de poussière.

Evacuer les matériaux contaminés en tant que déchets conformément au point 13.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Afin d'obtenir des informations pour une manipulation sûre, consulter la section 7.

Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter la section 8.

Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter la section 13.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Veiller à une bonne ventilation/aspiration du poste de travail.

Eviter la formation de poussière.

Les formations de poussière qui ne peuvent être évitées doivent être régulièrement ramassées.

Eviter tout contact avec les yeux et avec la peau.

Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.

En cas de formation de poussière/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols, prévoir une aspiration.

Préventions des incendies et des explosions:

Tenir à l'abri des sources d'inflammation - ne pas fumer.

Mesures usuelles de la prévention d'incendie.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Stockage:

Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage:

Ne conserver que dans le fût d'origine.

Indications concernant le stockage commun:

Conserver à l'écart des aliments et boissons y compris ceux pour animaux.

Voir section 10.5.

(suite page 7)



Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression: 10.07.2018

Numéro de version 1

Révision: 10.07.2018

Nom du produit: **Tufcote KMTL K1**

Autres indications sur les conditions de stockage:

Stocker au frais et au sec dans des fûts bien fermés.
Protéger de la forte chaleur et du rayonnement direct du soleil.
Assurez-vous que la législation locale, fédérale et nationale sur les conditions de stockage sont respectées.
Fermer à clé et ne permettre l'accès qu'à la personne compétente ou à ses délégués.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Voir section 1.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

Indications complémentaires pour l'agencement des installations techniques:

Les mesures techniques et l'application de méthodes de travail adéquates ont priorité sur l'utilisation d'équipements de protection personnelle.

8.1. Paramètres de contrôle

Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail:	
CAS: 7440-02-0 nickel	
VME (France)	Valeur à long terme: 1 mg/m ³ C2
CAS: 7440-47-3 chrome	
VME (France)	Valeur à long terme: 2 mg/m ³ en Cr
IOELV (EU)	Valeur à long terme: 2 mg/m ³ as Cr
CAS: 7440-21-3 silicium	
VME (France)	Valeur à long terme: 10 mg/m ³
CAS: 56-81-5 glycérol	
VME (France)	Valeur à long terme: 10 mg/m ³
CAS: 14808-60-7 quartz (SiO₂)	
VME (France)	Valeur à long terme: 0,1 mg/m ³ pour la fraction alvéolaire
BOELV (EU)	Valeur à long terme: 0,1* mg/m ³ *respirable fraction

(suite page 8)



Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression: 10.07.2018

Numéro de version 1

Révision: 10.07.2018

Nom du produit: **Tufcote KMTL K1**

Informations relatives à la réglementation:

VME (France): ED 984, 10.2016

IOELV (EU): (EU) 2017/164

BOELV (EU): 98/24/EG

DNEL		
CAS: 7440-02-0 nickel		
Dermique	DNEL - long terme - local	0,035 mg/cm ² (Travailleur)
Inhalatoire	DNEL - long terme - local	0,05 mg/m ³ (Travailleur)
	DNEL - long terme - systémique	0,05 mg/m ³ (Travailleur)
	DNEL - court terme - local	11,9 mg/m ³ (Travailleur)
PNEC		
CAS: 7440-02-0 nickel		
PNEC	3,55 µg/l (Eau douce)	
	8,6 µg/l (Eau de mer)	
PNEC	29,9 mg/kg (Sol)	
	0,33 mg/kg (Station d'épuration)	

Remarques supplémentaires:

Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.

8.2. Contrôles de l'exposition

Equipement de protection individuel:

Mesures générales de protection et d'hygiène:

Au travail, ne pas manger, ni boire, ni fumer, ni priser.

Prévoir un lavabo sur le lieu de travail.

Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.

Retirer immédiatement les vêtements souillés ou humectés.

Laver les vêtements souillés avant de les réutiliser.

Protection respiratoire:

Lorsque les mesures techniques d'aspiration ou de ventilation ne sont pas possibles ou insuffisantes, il est indispensable de porter une protection respiratoire.

La classe du filtre de protection respiratoire doit impérativement être adaptée à la concentration maximale de matière nocive (gaz/vapeur/aérosol/particules) pouvant se dégager lors de la manipulation du produit. En cas de dépassement de la concentration, utiliser un appareil isolant!

Recommandation:

(suite page 9)



Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression: 10.07.2018

Numéro de version 1

Révision: 10.07.2018

Nom du produit: **Tufcote KMTL K1**

	<p>Au cours de l'opération de brasage: Filtre combiné: convient aux gaz / vapeurs et particules (poussière, fumée, brouillard, aérosol). Type de filtre: AP</p>
Protection des mains:	<p>Porter les gants de protection homologués. Lors de la manipulation de substances chimiques, porter exclusivement des gants spécial chimie pourvus d'un marquage CE, y compris du numéro de contrôle à quatre chiffres. Le modèle des gants spécial chimie doit être choisi en fonction des concentrations et quantités des substances chimiques spécifiques au poste. Il est conseillé de demander au fabricant des précisions concernant la tenue aux agents chimiques des gants de protection pour des applications spécifiques.</p> <p>Le matériau des gants doit être imperméable et résistant au produit / à la substance / à la préparation.</p>
Matériau des gants:	<p>Le choix de gants appropriés ne dépend pas seulement du matériau, mais également d'autres critères de qualité qui peuvent varier d'un fabricant à l'autre.</p> <p>Recommandation: Caoutchouc nitrile</p> <p>Au cours de l'opération de brasage: Gants en cuir</p>
Temps de pénétration du matériau des gants:	<p>Le temps de pénétration exact est à déterminer par le fabricant des gants de protection et à respecter.</p>
Protection des yeux:	<p>Lunettes de protection</p> <p>Au cours de l'opération de brasage: Lunettes de protection UV</p>
Protection du corps:	<p>Vêtements de travail protecteurs</p> <p>Au cours de l'opération de brasage: Vêtements ignifuges Chaussure de sécurité</p>
Limitation et contrôle de l'exposition environnementale:	<p>Eviter une introduction dans l'environnement.</p>

(suite page 10)



Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression: 10.07.2018

Numéro de version 1

Révision: 10.07.2018

Nom du produit: **Tufcote KMTL K1**

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Indications générales

Aspect:

Forme:	Solide
Couleur:	Extérieur: jaune Intérieur: gris foncé

Odeur:

Inodore

Seuil olfactif:

Non déterminé.

valeur du pH:

Non applicable.

Changement d'état

Point de fusion/point de congélation:	ca. 1050 °C
Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition:	Non applicable.

Point d'éclair:

Non applicable.

Inflammabilité (solide, gaz):

Non déterminé.

Température d'inflammation:

≥360 °C (organic part)

Température de décomposition:

Non déterminé.

Température d'auto-inflammabilité:

Le produit ne s'enflamme pas spontanément.

Propriétés explosives:

Le produit n'est pas explosif.

Limites d'explosion:

Inférieure:	Non déterminé.
Supérieure:	Non déterminé.

Pression de vapeur:

Non applicable.

Densité:

6,5-7,1 g/cm³

Densité relative:

Non déterminé.

Densité de vapeur:

Non applicable.

(suite page 11)



Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression: 10.07.2018

Numéro de version 1

Révision: 10.07.2018

Nom du produit: **Tufcote KMTL K1**

Vitesse d'évaporation: Non applicable.

Solubilité dans/miscibilité avec l'eau: Partiellement miscible (organics)

Coefficient de partage: n-octanol/eau: Non déterminé.

Viscosité:
Dynamique: Non applicable.
Cinématique: Non applicable.

Teneur en solvants:
Solvants organiques: 5-6 %
VOC (CE) 0,00 %

9.2. Autres informations Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité Le produit est stable dans des conditions normales (température, pression) pendant le stockage et la manutention.

10.2. Stabilité chimique Le produit est stable dans des conditions normales (température, pression) pendant le stockage et la manutention.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses Aucune réaction dangereuse connue.

10.4. Conditions à éviter Pas d'autres informations importantes disponibles.

10.5. Matières incompatibles Oxydants forts
Acides et bases forts

10.6. Produits de décomposition dangereux En cas d'incendie, risque de dégagement de:
Monoxyde de carbone (CO) et dioxyde de carbone (CO₂)
Fumée d'oxyde métallique

(suite page 12)



Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression: 10.07.2018

Numéro de version 1

Révision: 10.07.2018

Nom du produit: **Tufcote KMTL K1**

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Valeurs LD/LC50:

CAS: 12070-12-1 carbure de tungstène

Oral	LD50	>2.000 mg/kg (Rat) (OECD 401)
Dermique	LD50	>2.000 mg/kg (Rat) (OECD 402)
Inhalatoire	LC50/4h	>5,3 mg/l (Rat) (OECD 403)

CAS: 7440-02-0 nickel

Oral	LD50	9.000 mg/kg (Rat)
------	------	-------------------

CAS: 7440-48-4 cobalt

Oral	LD50	550 mg/kg (Rat) (OECD 425)
Inhalatoire	LC50	<0,05 mg/l (Rat) (4h analytical OECD 436)

Effet primaire d'irritation:

Corrosion cutanée/irritation cutanée: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Lésions oculaires graves/irritation

oculaire: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Sensibilisation respiratoire ou

cutanée: Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation.
Peut provoquer une allergie cutanée.

Toxicité par administration répétée: Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

Effets CMR (cancérogène, mutagène et toxique pour la reproduction):

Mutagénicité sur les cellules

germinales: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Cancérogénicité: Susceptible de provoquer le cancer.

Toxicité pour la reproduction: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

(suite page 13)



Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression: 10.07.2018

Numéro de version 1

Révision: 10.07.2018

Nom du produit: **Tufcote KMTL K1**

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée: Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

Danger par aspiration: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

Toxicité aquatique:	
CAS: 12070-12-1 carbure de tungstène	
EC50	>1.000 mg/l (Daphnia magna) (48h OECD 202)
LC50	>1.000 mg/l (Danio rerio) (96h OECD 203)
CAS: 7440-02-0 nickel	
EC50	>100 mg/l (Daphnia magna) (48h) 0,174-0,311 mg/l (Pseudokirchneriella subcapitata) (96h)
LC50	>100 mg/l (Brachydanio rerio) (96h)
CAS: 7440-48-4 cobalt	
NOEC	3,2 mg/l (Daphnia magna) (48h OECD 202) 100 mg/l (Danio rerio) (96h OECD 203)
EC50	270 µg/l (Pseudokirchneriella subcapitata) (70h OECD 201)

12.2. Persistance et dégradabilité Pas d'autres informations importantes disponibles.

12.3. Potentiel de bioaccumulation Pas d'autres informations importantes disponibles.

12.4. Mobilité dans le sol Pas d'autres informations importantes disponibles.

Indications générales: Catégorie de pollution des eaux 2 (D) (Classification propre):
polluant
Ne pas laisser pénétrer dans la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations.
Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

(suite page 14)



Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression: 10.07.2018

Numéro de version 1

Révision: 10.07.2018

Nom du produit: **Tufcote KMTL K1**

12.5. Résultats des évaluations PBT et VPVB

PBT: Non applicable.

vPvB: Non applicable.

12.6. Autres effets néfastes Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Recommandation: Ne doit pas être évacué avec les ordures ménagères. Ne pas laisser pénétrer dans les égouts.
L'élimination doit se faire selon les prescriptions des autorités locales.
Eviter une introduction dans l'environnement.

Emballages non nettoyés:

Recommandation: Les emballages contaminés doivent être vidés au maximum et peuvent alors, après nettoyage adéquat, faire l'objet d'une récupération.
Les emballages ne pouvant pas être nettoyés doivent être évacués de la même manière que le produit.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

14.1. Numéro ONU

ADR, ADN, IMDG, IATA Néant.

14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU

ADR, ADN, IMDG, IATA Néant.

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

ADR, ADN, IMDG, IATA

Classe Néant.

14.4. Groupe d'emballage

ADR, IMDG, IATA Néant.

14.5. Dangers pour l'environnement

Non applicable.

(suite page 15)



Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression: 10.07.2018

Numéro de version 1

Révision: 10.07.2018

Nom du produit: **Tufcote KMTL K1**

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur Non applicable.

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC Non applicable.

"Règlement type" de l'ONU: Néant.

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Réglementations UE
Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)
Règlement (CE) n° 1272/2008 (CLP)
Directive 98/24/CE (protection des travailleurs)
Directive 94/27/CE (Nickel)

Directive 2012/18/UE
Substances dangereuses désignées -
ANNEXE I: Aucun des composants n'est compris.

RÈGLEMENT (CE) N° 1907/2006
ANNEXE XVII: Conditions de limitation: 27

Prescriptions nationales: Les réglementations nationales doivent être observées!

Indications sur les restrictions de travail:
Respecter les limitations d'emploi pour les jeunes.
Respecter les limitations d'emploi pour les femmes enceintes et pour celles qui allaitent.
Respecter les limitations d'emploi pour les femmes en âge de procréer.

Autres prescriptions, restrictions et règlements d'interdiction: Les réglementations nationales doivent être observées!

15.2. Évaluation de la sécurité chimique Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

(suite page 16)



Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression: 10.07.2018

Numéro de version 1

Révision: 10.07.2018

Nom du produit: **Tufcote KMTL K1**

RUBRIQUE 16: Autres informations

Les informations ci-dessus ne décrivent que les prescriptions de sécurité des produits et correspondent à nos connaissances actuelles au moment de l'impression. Ces informations visent à fournir des points de repère pour une manipulation sûre des produits objet de cette fiche de données de sécurité, concernant en particulier ses stockages, ses mises en œuvre, ses transports et ses éliminations. Les indications ne sont pas applicables à d'autres produits. Dans la mesure où les produits sont mélangés ou mises en œuvre avec d'autres matériaux, cette fiche de données de sécurité n'est pas automatiquement valable pour la matière ainsi produite.

Phrases importantes

H290 Peut être corrosif pour les métaux.
 H314 Provoque des brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.
 H317 Peut provoquer une allergie cutanée.
 H334 Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation.
 H335 Peut irriter les voies respiratoires.
 H351 Susceptible de provoquer le cancer.
 H372 Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.
 H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
 H413 Peut être nocif à long terme pour les organismes aquatiques.

Remarques pour formation:

Le produit ne doit être manipulé que par des adultes, suffisamment informés de la manipulation adéquate, des caractéristiques dangereuses du produit et des mesures indispensables de sécurité.

Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008

La classification du mélange s'appuie généralement sur la méthode de calcul en utilisant les données des substances conformément au règlement (CE) n° 1272/2008.

Acronymes et abréviations:

ADR: Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route
 IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods
 IATA: International Air Transport Association
 GHS: Globally Harmonised System of Classification and Labelling of Chemicals
 EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances
 ELINCS: European List of Notified Chemical Substances
 CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)
 VOC: Volatile Organic Compounds (USA, EU)
 DNEL: Derived No-Effect Level (REACH)
 PNEC: Predicted No-Effect Concentration (REACH)
 LC50: Lethal concentration, 50 percent
 LD50: Lethal dose, 50 percent
 PBT: Persistent, Bioaccumulative and Toxic
 vPvB: very Persistent and very Bioaccumulative

(suite page 17)



Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression: 10.07.2018

Numéro de version 1

Révision: 10.07.2018

Nom du produit: **Tufcote KMTL K1**

Met. Corr. 1: Substances ou mélanges corrosifs pour les métaux – Catégorie 1
Skin Corr. 1B: Corrosion cutanée/irritation cutanée – Catégorie 1B
Resp. Sens. 1: Sensibilisation respiratoire – Catégorie 1
Skin Sens. 1: Sensibilisation cutanée – Catégorie 1
Carc. 2: Cancérogénicité – Catégorie 2
STOT SE 3: Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique) –
Catégorie 3
STOT RE 1: Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée) –
Catégorie 1
Aquatic Chronic 3: Dangers pour le milieu aquatique- toxicité à long terme pour le milieu
aquatique – Catégorie 3
Aquatic Chronic 4: Dangers pour le milieu aquatique- toxicité à long terme pour le milieu
aquatique – Catégorie 4

Sources:

Les indications proviennent d'ouvrages de référence et de la
littérature.